

L'EXCLUSIF ÉCONOMIQUE

VOLUME 27 / NO.3 - JANVIER 2013

En septembre dernier, la FCCQ actualisait sa Vision économique à l'horizon 2020¹. Sur la base d'une analyse des forces et faiblesses de l'économie québécoise, elle a identifié quatre axes sur lesquels elle allait concentrer son action : 1) accroître la productivité; 2) stimuler l'entrepreneuriat; 3) attirer les investissements étrangers; et 4) encourager l'État québécois à être un facilitateur du développement.

Une Vision économique, c'est comme une cible : pour l'atteindre, il faut commencer par la garder à l'œil ! En pratique, cela revient à mesurer régulièrement les progrès accomplis le long des axes privilégiés. Chercher sans relâche de nouveaux moyens pour avancer. Pour ce faire, la FCCQ fera régulièrement le point sur l'un ou l'autre des axes de sa Vision, profitant de la publication d'études ou de statistiques éclairantes.

C'est du premier axe dont il est question ici : la productivité.

¹ « Entreprendre et innover – Vision économique 2012-2020 », FCCQ, septembre 2012.

² « Productivité et prospérité au Québec – Bilan 2012 », Centre sur la productivité et la prospérité, HEC Montréal, septembre 2012.



fccq | Fédération des chambres de commerce du Québec

Le Québec en queue de peloton : COMMENT REHAUSSER LA PRODUCTIVITÉ ?

Une étude publiée récemment par le Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal² offre des perspectives intéressantes à ce sujet. Cette étude, dirigée par l'économiste Robert Gagné, constate d'abord la performance très moyenne du Québec et du Canada par rapport à un groupe de pays auxquels nous aimons nous comparer : les pays scandinaves (Danemark, Norvège, Suède, Finlande), le Royaume-Uni et les Pays-Bas.

En 2011, la productivité du travail au Québec s'élevait à 51,94 \$ par heure travaillée et celle du Canada à 57,45 \$. Cette performance place à la fois le Québec et le Canada dans le peloton de queue des pays sélectionnés. Dans ce groupe de référence, la Norvège est sans doute un cas d'exception puisqu'une bonne part de sa richesse s'appuie sur l'exploitation des ressources naturelles, notamment le pétrole.

Toutefois, de nombreux pays pour lesquels l'apport des richesses naturelles n'est pas aussi important qu'au Canada – ni même qu'au Québec – font très bonne figure en termes de productivité du travail : les Pays-Bas (73,72 \$), la France (71,16 \$), les États-Unis (68,94 \$), l'Allemagne (68,11 \$) ainsi que le Danemark (65,58 \$). Il n'est donc pas nécessaire de gagner à la « loterie des ressources naturelles »,

comme l'a fait la Norvège et, plus près de nous, l'Alberta et Terre-Neuve, pour être productif et s'enrichir.

L'étude CPP-HEC valide aussi la relation théorique entre le niveau des salaires et la productivité du travail. À ce sujet, elle note que « malgré une croissance relativement faible de la productivité du travail, les économies du Québec et du Canada ont réussi à demeurer concurrentielles à l'échelle internationale grâce à une hausse modérée de la rémunération. La même conclusion s'impose lorsqu'on compare le Québec aux autres régions du pays ».



Alors comment donc pouvons-nous faire pour être plus productifs ? La première chose à comprendre, c'est que la productivité est un résultat statistique, pas une politique. Il n'existe pas de levier unique qu'un gouvernement peut actionner pour la rehausser. Il peut seulement agir sur les deux termes du rapport : la production et la quantité d'heures travaillées. À la hausse pour la valeur de la production et parfois à la baisse pour le nombre d'heures comme

PRODUC-QUOI ?

Réduit à sa plus simple expression, la productivité c'est le rapport entre la production et les ressources utilisées à cette fin. À l'échelle d'un état, la production est mesurée par le PIB, tandis que les ressources sont habituellement mesurées par le nombre d'heures travaillées. C'est pourquoi on parle souvent de « productivité du travail ».

Mais on peut aussi mesurer la productivité du capital, ou encore celle des deux facteurs de production réunis. Dans ce dernier cas, la « productivité totale des facteurs » exprime l'ingéniosité ou la compétence managériale avec laquelle les dirigeants combinent et organisent le travail et le capital pour produire des biens et services.

dans l'expression « faire plus avec moins ». Sauf que les gouvernements cherchent d'habitude à créer des emplois, pas à en supprimer. La clé se trouve dans les rythmes de croissance des deux termes du rapport : comme il faut habituellement plus de ressources pour produire plus de biens et services, la quête de la productivité revient à faire croître la production plus rapidement que le travail.

Alors comment faire pour accélérer la croissance de la production au-delà de celle du travail ? Plusieurs analyses, y compris la Vision économique de la FCCQ, focalisent sur des déterminants tels l'intensité de la recherche et de l'innovation, les investissements en machinerie et technologies de l'information, le niveau de formation professionnelle et technique de la main-d'œuvre ou l'habileté dans l'organisation du travail. Mais il y a aussi une foule d'autres facteurs qui entrent en jeu à des degrés divers. L'étude CPP-HEC apporte des éclairages intéressants à cet égard.

ÉDUCATION : CHERCHEZ L'ERREUR

Au chapitre de l'éducation, l'étude conclut que le Québec a fait des progrès importants en matière de scolarisation depuis cinquante ans. La scolarisation de niveau secondaire des Québécois est maintenant tout à fait comparable à celle que l'on observe ailleurs au Canada.

Toutefois, sur le plan de la scolarisation de niveau universitaire, les résultats du Québec montrent qu'aujourd'hui encore, des écarts persistent par rapport à plusieurs provinces canadiennes et pays de l'OCDE. « Si les Québécois fréquentent moins les universités, ce n'est certainement pas parce que les institutions sont moins accessibles dans cette province. Au plan géographique, il existe des universités dans plusieurs régions du Québec et, au plan financier, les étudiants du Québec profitent à la fois de droits de scolarité relativement bas et d'un régime d'aide financière assez généreux. Les causes du manque d'intérêt des Québécois pour les études universitaires sont très certainement ailleurs, et il est urgent qu'on cherche à les identifier ».

Le Sommet sur l'enseignement supérieur du ministre Duchesne, en février prochain, fournira l'occasion de faire le point sur ces autres facteurs qui, outre les frais de scolarité et l'aide financière, conditionnent le taux de scolarisation universitaire.

TAILLE DE L'ÉTAT : ATTENTION AUX RACCOURCIS

Nous avons l'habitude, dans les milieux d'affaires, de voir le poids du secteur public dans l'économie comme un frein à la croissance économique et à la productivité. L'étude de CPP-HEC apporte une « vérité qui dérange » à ce débat. En 2009, les dépenses totales des administrations publiques en Suède, en Finlande et au Danemark représentaient respectivement 55, 56 et 58 % de leur PIB. Au Québec, nous étions à 54%, soit dans la même zone que ces trois pays.

Pourtant, « entre 1981 et 2011, ces pays ont connu des croissances de niveau de vie et de productivité du travail qui ont contribué à hausser la moyenne des pays de l'OCDE. Ils surpassent le Québec sur toute la ligne en termes de niveau de vie, de productivité

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HEURE TRAVAILLÉ À PARITÉ DES POUVOIRS D'ACHAT PAYS DE L'OCDE SÉLECTIONNÉS ET QUÉBEC (EN DOLLARS CANADIENS DE 2011 PAR HEURE TRAVAILLÉE)

Pays	Rang	PIB par heure travaillée en 2011	Croissance annuelle moyenne 1981-1991	Croissance annuelle moyenne 1991-2001	Croissance annuelle moyenne 2001-2011	Croissance annuelle moyenne 1981-2011
		(\$)	(%)	(%)	(%)	(%)
Norvège	1	100.42	2.81	2.72	0.22	1.91
Pays-Bas	3	73.72	1.88	1.26	1.16	1.43
France	5	71.16	2.8	1.94	1.01	1.91
États-Unis	6	68.94	1.35	1.65	1.77	1.59
Allemagne	7	68.11	2.52	2.05	0.97	1.84
Danemark	9	65.58	2.42	1.66	0.73	1.60
Suède	10	63.60	1.28	2.29	1.74	1.77
Finlande	12	59.77	3.10	3.08	1.39	2.52
Royaume-Uni	14	57.86	1.73	3.12	1.40	2.08
Canada	15	57.45	1.09	1.86	0.83	1.26
Italie	16	56.20	1.74	1.56	0.05	1.11
Québec		51.94	0.70	1.74	0.80	1.08
Japon	17	49.01	4.01	1.97	1.26	2.41
Moyenne OCDE - 20 pays		62.90	2.36	2.19	1.29	1.94

« EN SE DÉSENGAGEANT DE LA FOURNITURE DE SERVICES POUR MIEUX SE CONCENTRER SUR LA GESTION ET LA PLANIFICATION, EN ASSURANT ÉGALEMENT UNE CERTAINE CONCURRENCE ENTRE LES FOURNISSEURS, LES ADMINISTRATIONS GAGNENT EN EFFICACITÉ. »

et de taux d'emploi. » Depuis des lustres, les pays scandinaves nous fascinent, au Québec et ailleurs, car « ils ont réussi à jumeler une croissance économique solide et un système social particulièrement développé ». Comment font-ils ? Allons-nous un jour comprendre les ingrédients de la sauce scandinave ? Pour tenter d'y voir plus clair, l'étude CPP-HEC a étudié quelques-unes de leurs pratiques en matière de gestion de l'économie. Parmi celles-ci, deux nous paraissent particulièrement prometteuses.

SERVICES PUBLICS : SÉPARER LE FINANCEMENT DE LA FOURNITURE

L'étude CPP-HEC a analysé la manière dont les pays du groupe de référence organisent le financement et la prestation de leurs services publics.

Il en ressort qu'ils ont tous accompli ou entrepris des réformes structurelles importantes au cours des vingt dernières années. Les secteurs de la santé et des transports ont été particulièrement visés.

Un fil conducteur émane des ces multiples réformes: « En se désengageant de la fourniture de services pour mieux se concentrer sur la gestion et la planification, en assurant également une certaine concurrence entre les fournisseurs, les administrations gagnent en efficacité. » Partant, l'étude CPP-HEC formule trois recommandations pour le Québec :

1 - « Séparer la fonction d'acheteur de services de celle de fournisseur dans les secteurs de la santé et du transport en commun.

Au Royaume-Uni, des agences publiques amènent les prestataires des soins de santé à se concurrencer pour obtenir des contrats, ce qui les incite à prodiguer des soins de meilleure qualité tout en limitant les coûts. Même chose du côté des transports en commun dans les pays scandinaves, où les agences de transport attribuent des contrats pour la gestion quotidienne des lignes d'autobus ou de métro en fonction de critères de coûts et de qualité. »

Rappelons qu'au Québec, les hôpitaux sont financés sur une base historique; dans les grandes villes, les sociétés de transport en commun sont à la fois responsables de la planification de l'offre et de l'exploitation.

« POUR LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT, LE QUÉBEC GAGNERAIT À LAISSER UN MÊME CONTRACTANT S'OCCUPER DE PLUSIEURS PHASES D'UN PROJET (INGÉNIERIE, CONSTRUCTION ET ENTRETIEN). »

2 - « Dans le secteur de la santé, si l'on sépare la fonction d'acheteur de services de celle de fournisseur, il faut nécessairement que l'argent suive le patient, ce qui revient à financer les établissements par activité.

Le gouvernement du Québec a justement pris l'initiative, dans son budget de 2012-2013, de constituer un groupe d'experts chargés de formuler des recommandations

pour implanter le financement par activité dans certains établissements de soins de santé. Reste à savoir maintenant si cette ouverture se traduira par de véritables réformes ».

3 - « Pour les infrastructures de transport, le Québec gagnerait à laisser un même contractant s'occuper de plusieurs phases d'un projet (ingénierie, construction et entretien) ».

Cette concentration des rôles amène le contractant à rehausser la qualité des ouvrages afin de limiter les coûts d'entretien futurs. Pour éviter, en revanche, les hausses de coûts que connaît le Royaume-Uni, l'étude CPP-HEC précise qu'il faut un système d'information efficace « qui permet d'effectuer des comparaisons et d'élaborer des contrats équilibrés ».

En freinant la croissance des coûts, ces trois recommandations sont susceptibles de rehausser la productivité des services publics au Québec. Il y a là matière à répondre aux préoccupations des citoyens qui désirent un niveau élevé de services, sans pour autant faire le jeu des prestataires de ces services.

BIENS ET SERVICES PRIVÉS : PLUS DE CONCURRENCE

Outre les services publics, les pays scandinaves, le Royaume-Uni et les Pays-Bas ont mis en œuvre d'autres réformes structurelles pour accroître le degré de concurrence dans les marchés du secteur privé.

« En réaction à la crise économique des années 1990, les pays scandinaves ont cherché à minimiser le poids de la réglementation touchant les entreprises engagées dans les marchés extérieurs ou celles qui étaient intéressées à investir dans le marché local. Les lois régissant la concurrence se sont resserrées et les marchés des produits ont été peu à peu déréglementés ».

L'ÉTUDE CPP-HEC RECOMMANDE UN RÉEXAMEN EN PROFONDEUR DES RÉGLEMENTATIONS ACTUELLES ET DE LA LOI SUR LA CONCURRENCE EN VUE DE FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UN ENVIRONNEMENT PLUS CONCURRENTIEL.

Or, la concurrence est souvent le fait de joueurs internationaux qui investissent un marché national, et y amènent de nouvelles technologies, poussant les joueurs nationaux à améliorer leur produit ou à diminuer leurs coûts. Tandis que des pays comme Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Danemark et la Suède sont les moins restrictifs à l'égard des investissements directs étrangers (IDE), le Canada se montre quant plus réfractaire à la participation étrangère.

Chez nous, les réglementations en place limitent la concurrence dans plusieurs secteurs de l'économie, notamment les télécommunications sans fil et

l'électricité. De plus, le Canada et le Québec semblent avoir une tolérance plus élevée à l'égard des situations non concurrentielles dans les marchés des produits. Or, non seulement ces faibles niveaux de concurrence n'encouragent pas une plus grande efficacité par le recours aux technologies de pointe dans plusieurs secteurs clés, mais ils permettent également aux entreprises en place de maintenir des politiques de tarification peu avantageuses pour les consommateurs canadiens.

L'étude CPP-HEC recommande un réexamen en profondeur des réglementations actuelles et de la Loi

sur la concurrence en vue de favoriser l'émergence d'un environnement plus concurrentiel. Cet exercice favoriserait la croissance de la productivité et donnerait aux Québécois et aux Canadiens l'occasion de profiter de produits de meilleure qualité à moindres coûts.

Les gens d'affaires comprennent bien ce discours : nous connaissons les bienfaits de la concurrence en tant qu'acheteurs de biens et services intermédiaires. Notre défi est de l'accepter aussi quand un gouvernement essaie d'atténuer une politique protectionniste qui bénéficie à notre propre secteur industriel.

555, boul. René-Lévesque ouest
19^e étage, Montréal, QC H2Z 1B1
T. 514-844-9571
1-800-361-5019
F. 514-844-0226
info@fccq.ca

